



Divorce et pension compensatoire

Par **marie**, le **12/10/2009** à **20:09**

Bonjour,
mon mari a quitté le domicile conjugal et a demandé le divorce. il me laisse du jour au lendemain avec mes trois enfants. il n'y a pas eu de signe avant-coureur. je suis en congée parentale donc pas de ressources que de la caf. on a pris le même avocat mais mon mari commence à chercher la petite bête car j'ai demandé une pension compensatoire. que dois-je faire? SI JE DOIS PRENDRE UN AUTRE AVOCAT, je voudrais que vous m'en conseilliez un sur Montbrison, si possible un avocat qui perd rarement un divorce et qui accepte l'aide judiciaire. merci d'avance